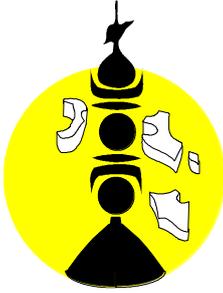


FICHE PROJET JOURNEE DU PATRIMOINE 2021**COMMUNE DE LIFOU – MARE - OUVEA et l'île de TIGA**

Définition du projet	Journée du patrimoine Organiser une journée du patrimoine avec les écoles de Lifou – les écoles de Maré – les écoles d'Ouvéa et les écoles de Tiga.
Période	Année 2021
Concept	Il s'agit de mettre en valeur les travaux des enfants réalisés tout au long de l'année scolaire dans le cadre des résidences itinérantes. Des ateliers divers seront mis en place : L'art culinaire, les expositions, les chants polyphoniques, les danses traditionnelles, les contes, les plantes médicinales, la vannerie et le tressage, etc.
Programmation	Etablir une programmation des journées du Patrimoine sur Lifou, Maré, Ouvéa et Tiga.
Disciplines	Arts culinaires et alicaments, Chants, Danses, Artisanats, Vanneries.
Montant	Subvention au projet pour un montant de 1 000 000 F à Lifou, 500 000 F pour Maré et Ouvéa et 250 000 F pour Tiga. Budget d'organisation : 2 250 000 F CFP.
Associations sollicitées pour les animations	Associations culturelles, scolaires, artistes patentés et entrepreneurs culturels
Public	Tout public dans la journée



NOUVELLE- CALEDONIE

PROVINCE DES ILES LOYAUTE

DIRECTION DE LA CULTURE

Appel à projets

Patrimoine et mémoire

Journée du patrimoine à Lifou, Maré, Ouvéa et Tige.

Dossier à envoyer avant le 26 février 2021.



PROVINCE DES ILES LOYAUTE
BP 50 WE - 98820 LIFOU

Direction de la Culture
Téléphone : 45.52.14

Présentation générale

La Direction de la Culture de la province des îles Loyauté souhaite organiser en 2021, les journées du patrimoine. A cette occasion, la Direction de la Culture de la province des îles Loyauté lance un appel à projet qui invite les associations à vocation culturelle ou scolaire à conduire ce projet avec le service de valorisation et transmission du patrimoine culturel.

Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs :

- Collecter les informations liées aux thématiques travaillées lors des résidences itinérantes
- Transmettre, partager, préserver et valoriser le patrimoine culturel

Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projet s'adresse :

- Aux associations à vocation culturelle ou scolaire
- Aux artistes patentés et entrepreneurs culturels

Modalités de sélection

Les candidats seront amenés à proposer une programmation culturelle attractive qui prend en compte des animations orientées aux publics scolaires et adultes.

Le comité de sélection sera composé des représentants de la Direction de la Culture.

Le comité devra faire un choix selon :

- L'attractivité et l'intérêt de mise en valeur du patrimoine selon le thème
- La prise en compte du bien-être de notre jeunesse

Conditions particulières de participation

- Calendrier à respecter

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **26 février 2021**.

Les candidats retenus s'engagent à fournir une programmation culturelle selon la date proposée par la Direction de la Culture.

La direction se réserve le droit de vérifier de la sincérité du projet de programmation auprès des acteurs sollicités.

Modalités financières

- Budget de réalisation des journées du patrimoine, sur les trois communes des îles Loyauté (Lifou, Maré, Ouvéa) et sur l'île de Tiga : **2 250 000 F CFP**

Intitulés	Lieu	Date	Montant
<i>Journée du patrimoine</i>	Lifou	Année 2021	500 000
	Lifou	Année 2021	500 000
	Maré	Année 2021	500 000
	Ouvéa	Année 2021	500 000
	Tiga	Année 2021	250 000

Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français.

Le dossier de candidature est composé :

- ❖ de la fiche d'inscription remplie
- ❖ d'une note d'intention
- ❖ d'un programme d'animation
- ❖ du devis global
- ❖ de la liste des intervenants, leurs contacts, cachets et honoraires prévus
- ❖ du dossier de l'association : statut, ridet et composition du bureau, d'un relevé d'identité bancaire ou postal RIB/RIP.

Ce dossier est à envoyer avant le **26 février 2021** à 15h30, délai de rigueur.

Par courrier, à l'adresse postale suivante :

- Direction de la Culture BP 50, 98820 Wé Lifou

Par courrier électronique, à l'adresse suivante :

- Mail : sec_dcac@loyalty.nc

L'appel à projet est publié et est téléchargeable sur le site : www.province-iles.nc

Les résultats de l'appel à projet seront communiqués aux candidats au mois de mars 2021.

Fiche d'inscription

Identification de votre association

Nom de votre association : _____

Sigle de votre association : _____

Adresse de son siège social : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone: _____ Télécopie : _____

Courriel : _____

Numéro de RIDET : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Courriel : _____

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Déclaration à la Subdivision Administrative : le _____
à _____

Date de publication au Journal officiel : _____

Objet de votre association :

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

- non
 oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

- non
- oui

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

- non
- oui

Composition du bureau et du conseil d'administration :

Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles : _____

Nombre total de salariés permanents : _____

Salariés en CDI : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Salariés en CDD : _____ **dont salariés à temps partiel :** _____

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :
